



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

Compte-rendu

Direction
départementale des
territoires

Service ingénierie des
territoires, sécurité

Cellule éducation
routière

Rédacteur	Françoise LONGET
Objet de la réunion	Comité Local de suivi de la méthode nationale d'attribution des places d'examens au permis de conduire
Date	Mardi 10 janvier 2012
Lieu	DDT de Belfort
Participants	Monsieur Pierre TALON - Auto-école TALON – FNEC Monsieur Vincent EISEN – Auto-école EISEN – UNIC Madame Pascale RICHARD – Préfecture du Territoire de Belfort Madame Françoise LONGET – bureau de la Répartition – DDT Monsieur Jean-François RIDEY – Inspecteur des permis de conduire – FO Monsieur Romain COURTET – Chef du SITS Monsieur Frédéric GUIBOURG - Délégué à l'Education Routière – DDT
Excusés	/

Ordre du jour : Bilan d'activité du 4^e trimestre 2011

Conformément aux instructions ministérielles prévues dans la circulaire du 13 janvier 2006 relative à la méthode nationale d'attribution, Monsieur COURTET ouvre la séance du comité local de suivi (CLS).

1. Bilan d'activité du 4^e trimestre 2011

Un tableau synthétique de l'activité des épreuves pratiques de la catégorie B du permis de conduire est distribué aux membres du Comité.

Les chiffres de l'année 2011 sont provisoires mais ils permettent malgré tout de constater que les inscriptions à l'examen de la catégorie B sont stables, le taux de réussite global est en baisse, soit environ 56.81% et que le délai d'attente après un échec croît légèrement sur la deuxième partie de l'année.

2. Questions diverses

RAS

Prochain comité local de suivi
Le 10 avril 2012 à 10 h 30
Salle « La Charmeuse » - 7^e étage

Le chef du Service Ingénierie des Territoires Sécurité,

Romain COURTET

Place de la Révolution
Française
B.P. 605
90020 Belfort cedex
téléphone :
03 84 58 86 00
télécopie : 03.84.58.86.99
mél : DDT@territoire-de-belfort.gouv.fr

ANNEXE

Rédacteur	Frédéric GUIBOURG
Objet de la réunion	Comité Local de suivi de la méthode nationale d'attribution des places d'examens au permis de conduire du Territoire de Belfort - ANNEXE
Date	Mardi 10 janvier 2012
Lieu	DDT de Belfort
Participants	Monsieur Pierre TALON - Auto-école TALON – FNEC Monsieur Vincent EISEN – Auto-école EISEN – UNIC Monsieur Bernard HEDWIG - Auto-école DELLE AUTO ECOLE Monsieur Stéphane BAUMLER - Auto-école EDUCAVISION Monsieur Laurent ROSEE – Auto-école MOREL et ROSEE Monsieur Lionel GOUVIER - Auto-école GOUVIER Monsieur Mehmet KILIC – Auto-école ECOLE DE CONDUITE PILOTE Monsieur Jean-François RIDEY – Inspecteur des permis de conduire - FO Monsieur Frédéric GUIBOURG - Délégué à l'Education Routière – DDT Madame Pascale RICHARD – Préfecture du Territoire de Belfort Madame Françoise LONGET – Service de la Répartition - DDT
Excusés	/

Service ingénierie
des territoires,
sécurité routière

Cellule éducation
routière

ANNEXE : Questions diverses

Finalisation du recueil des conditions administratives d'examen. Il sera présenté à la réunion de concertation avec les écoles de conduite prévue le vendredi 10 février à 9 h 30.

Il est demandé qui peut enseigner le permis EB : Les titulaires d'une autorisation d'enseigner la catégorie B qui ont le permis de conduire des catégories B et EB en cours de validité.